



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre
clos le 30 juin 2015



Compte rendu de la direction.....	1
Déclaration de responsabilité de la direction.....	7
États financiers intermédiaires résumés (non audités).....	8

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN
COMPTE RENDU DE LA DIRECTION
POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2015

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre clos le 30 juin 2015. Ce compte rendu devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre clos le 30 juin 2015, qui ont été préparés conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Ce compte rendu devrait aussi être lu conjointement avec le Rapport de gestion et les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2015 de l'ACSTA. Les informations communiquées dans le présent rapport sont exprimées en milliers de dollars canadiens et sont à jour au 26 août 2015, sauf indication contraire.

Déclarations prospectives

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats et le rendement réels de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

Caractère significatif

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans ce rapport, la direction applique le concept de caractère significatif comme guide pour la présentation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influencer sur les décisions économiques prises par les intervenants de l'ACSTA.

APERÇU DE L'ORGANISATION

L'ACSTA est une société d'État mandataire chargée de fournir un contrôle efficace et efficient des personnes — ainsi que des biens en leur possession ou sous leur contrôle, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à un transporteur aérien en vue de leur transport — qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée désignée. L'ACSTA doit aussi veiller à ce que le niveau de contrôle soit uniforme partout au Canada et exécuter les autres fonctions liées à la sûreté du transport aérien que le ministre des Transports, sous réserve des modalités qu'il détermine, lui confère. L'ACSTA doit exercer ses responsabilités dans l'intérêt public et en tenant compte des intérêts des voyageurs. Sa mission est de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels qu'ils sont désignés par le gouvernement du Canada.

Pour ce faire, l'ACSTA assure des services de contrôle dans les quatre secteurs suivants :

- le contrôle préembarquement (CPE) : le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;

- le contrôle des bagages enregistrés (CBE);
- le contrôle des non-passagers (CNP) : le contrôle aléatoire des non-passagers;
- le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : la gestion du contrôle de l'accès aux zones réglementées des aéroports, au moyen de données biométriques.

En plus de mener les activités découlant de son mandat, l'ACSTA a conclu une entente avec Transports Canada afin d'effectuer le contrôle du fret dans les petits aéroports. Ce programme vise à assurer le contrôle de quantités limitées de fret durant les périodes creuses en utilisant la technologie et les ressources existantes.

Avec le soutien de Transports Canada, l'ACSTA a également conclu une entente avec l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto concernant la mise à l'essai de l'achat de services de contrôle supplémentaires, laquelle est entrée en vigueur le 5 octobre 2014. L'essai se poursuivra jusqu'au 31 mars 2016.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

La partie ci-après du rapport présente de l'information sur les changements importants qui sont survenus dans le contexte opérationnel de l'organisation depuis le 31 mars 2015.

CROISSANCE DU NOMBRE DE PASSAGERS ET TAUX DE FACTURATION DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE CONTRÔLE

L'ACSTA a reçu des fonds additionnels pour l'exercice 2015-2016 pour lui permettre de préserver des niveaux de service relatifs aux temps d'attente comparables à ceux de 2014-2015¹. L'ACSTA continuera de collaborer avec Transports Canada à l'élaboration de solutions possibles pour contrer les pressions exercées sur le financement associées à l'accroissement du volume de passagers et l'augmentation des taux de facturation qui sont prévus pour les exercices 2016-2017 et suivants.

Selon les statistiques produites par le Système de sûreté des cartes d'embarquement (SSCE) de l'ACSTA, le nombre de personnes contrôlées au Canada a augmenté de 5,8 % au cours du trimestre clos le 30 juin 2015 par rapport à la période correspondante de 2014.

CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS

Changements au sein du Conseil d'administration

Le 18 juin 2015, M. Raf Souccar a été nommé pour siéger au Conseil d'administration de l'ACSTA pour un mandat de trois ans. M. Souccar remplace M. Gene McLean.

Mme Joanne Whittle a démissionné du Conseil d'administration avec une date effective du 30 juin 2015. Son poste est actuellement vacant.

RISQUES ET INCERTITUDES

Il n'y a eu aucun changement important au profil de risque de l'ACSTA par rapport au profil présenté dans le *Rapport annuel de 2015*.

¹ Les fonds supplémentaires ont été calculés en fonction de l'hypothèse que l'accroissement du volume de passagers en 2015-2016 atteindra 3,5 %.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

La présente partie du rapport décrit les écarts importants constatés à l'état du résultat global pour les trimestres clos le 30 juin 2015 et le 30 juin 2014.

Points saillants financiers – État du résultat global (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin			
	2015 (non audités)	2014 (non audités)	Écart en \$	Écart en %
Charges¹				
Services de contrôle et autres coûts connexes	106 629 \$	95 879 \$	10 750 \$	11,2%
Exploitation et entretien du matériel	10 559	11 585	(1 026)	(8,9%)
Soutien des programmes et services généraux	19 655	19 725	(70)	(0,4%)
Amortissement	13 248	14 249	(1 001)	(7,0%)
Total des charges	150 091 \$	141 438 \$	8 653 \$	6,1%
Total des autres charges (produits)	236	(16)	252	NS
Performance financière avant les revenus et le financement public	150 327 \$	141 422 \$	8 905 \$	6,3%
Revenus	716 \$	186 \$	530 \$	284,9%
Financement public				
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	133 123 \$	124 041 \$	9 082 \$	7,3%
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	13 486	14 243	(757)	(5,3%)
Total du financement public	146 609 \$	138 284 \$	8 325 \$	6,0%
Performance financière	(3 002) \$	(2 952) \$	(50) \$	(1,7%)
Autres éléments du résultat global	10 640 \$	- \$	10 640 \$	-
Résultat global total	7 638 \$	(2 952) \$	10 590 \$	358,7%

¹ Les charges d'exploitation sont présentées par activité de programme dans l'état du résultat global, alors qu'elles sont présentées par grande catégorie de charge dans le tableau ci-haut, conformément à la note complémentaire 10 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2015.

NS = non significatif

Services de contrôle et autres coûts connexes

Les charges relatives aux services de contrôle et autres coûts connexes ont augmenté de 10 750 \$ (11,2 %), pour le trimestre clos le 30 juin 2015, par rapport à la période correspondante de 2014. Cela s'explique surtout par le nombre plus élevé d'heures de contrôle achetées pour le CNP et le CPE, jumelé à l'augmentation annuelle des taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle, telle que stipulées aux contrats.

Le nombre plus élevé d'heures de contrôle achetées pour le CNP est associé à la mise en œuvre du contrôle des véhicules qui a débuté en novembre 2014 dans le cadre du programme de CNP amélioré. Les heures de contrôle achetées pour les points de CPE ont augmenté principalement pour faire face à l'accroissement du volume de passagers. De plus, des heures supplémentaires pour le CPE ont été achetées dans le cadre d'une entente avec l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto concernant la mise à l'essai de l'achat de services de contrôle supplémentaires.

Exploitation et entretien du matériel

Les coûts d'exploitation et d'entretien du matériel ont diminué de 1 026 \$ (8,9 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2015, par rapport à la période correspondante de 2014. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des besoins en matière de formation pour les fournisseurs d'entretien du matériel à l'égard du plan de déploiement des immobilisations de l'ACSTA, le transfert à l'interne de l'entretien du matériel du SSCE d'un fournisseur externe et les coûts moins élevés des pièces de rechange. La diminution a été en partie compensée par les coûts plus élevés des contrats d'entretien du matériel libellés en dollars américains, compte tenu de l'affaiblissement du dollar canadien comparativement à l'année précédente.

Amortissement

Le montant de l'amortissement a diminué de 1 001 \$ (7,0 %), pour le trimestre clos le 30 juin 2015, par rapport à la période correspondante de 2014. La diminution est principalement attribuable à l'effet conjugué de divers ajustements à la durée d'utilité estimative de certains appareils de CBE qui dépendent des plans de projets des aéroports qui évoluent fréquemment. Ce matériel est remplacé dans le cadre du programme pluriannuel de gestion du cycle de vie du CBE.

Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation

Le montant des crédits parlementaires pour les charges d'exploitation a augmenté de 9 082 \$ (7,3 %), pour le trimestre clos le 30 juin 2015, par rapport à la période correspondante de 2014. L'augmentation est principalement attribuable aux charges plus élevées au titre des services de contrôle et autres coûts connexes décrits plus haut.

Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations

L'amortissement du financement public différé lié aux immobilisations a diminué de 757 \$ (5,3 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2015, par rapport à la période correspondante de 2014. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la charge d'amortissement des actifs achetés avec les fonds publics liés aux dépenses en immobilisations.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global ont augmenté de 10 640 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2015, par rapport à la période correspondante de 2014. L'augmentation est attribuable aux réévaluations sans effet sur la trésorerie en raison des modifications aux hypothèses actuarielles et au rendement des actifs des régimes de retraite. L'ACSTA a comptabilisé un gain sur réévaluation du passif au titre des prestations définies à la suite d'une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation depuis le 31 mars 2015, ce qui a été en partie compensé par une perte sur réévaluation concernant le rendement des actifs des régimes pour le trimestre qui fut inférieur au taux qu'utilisait l'ACSTA dans ses hypothèses. Pour obtenir plus de renseignements, se reporter à la note complémentaire 10 des états financiers intermédiaires résumés.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La présente section décrit les principaux écarts observés à l'état de la situation financière au 30 juin 2015 par rapport au 31 mars 2015.

Points saillants financiers – État de la situation financière (en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2015 (non audités)	31 mars 2015 (audités)	Écart en \$	Écart en %
Total des actifs	432 489 \$	449 846 \$	(17 357) \$	(3,9%)
Total des passifs	433 739 \$	458 734 \$	(24 995) \$	(5,4%)

Total des actifs

Le total des actifs a diminué de 17 357 \$ (3,9 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Une diminution de 31 078 \$ au titre des clients et autres débiteurs principalement en raison des crédits parlementaires à recevoir plus bas, qui résultent du moment où les montants ont été demandés au Trésor. De plus, le montant des taxes de vente à recouvrer a diminué à la suite des remboursements reçus au cours du trimestre;
- Une augmentation du montant de la trésorerie de 10 962 \$ attribuable principalement aux remboursements de taxes de vente reçus au cours du trimestre;
- Une augmentation des avantages du personnel de 6 823 \$ attribuable principalement à l'évaluation des régimes à prestations définies décrites plus haut dans l'analyse des résultats financiers des autres éléments du résultat global.

Total des passifs

Le total des passifs a diminué de 24 995 \$ (5,4 %) principalement en raison de la diminution des fournisseurs et autres créditeurs. Ceci est surtout attribuable au moment auquel les décaissements ont été effectués en lien avec les obligations non réglées auprès des fournisseurs.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

Le *Résumé du plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020* de l'ACSTA n'avait pas encore été déposé au Parlement au moment de publier le présent rapport. Tant que le résumé du plan ne sera pas déposé au Parlement et rendu public, l'ACSTA ne sera pas en mesure de présenter une analyse des écarts significatifs entre ses résultats financiers et ceux prévus dans son *Résumé du plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020*.

RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les activités de l'ACSTA sont financées grâce aux crédits parlementaires versés par le gouvernement du Canada. Le montant des crédits parlementaires utilisés est comptabilisé selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée ». Le tableau ci-après permet donc d'effectuer un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés au titre des charges d'exploitation et les charges d'exploitation comptabilisées selon les IFRS :

Rapprochement du total des charges et des crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos les 30 juin	
	2015 (non audités)	2014 (non audités)
Total des charges	150 091 \$	141 438 \$
Revenus nets des charges financières	(715)	(185)
Charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	(13 248)	(14 249)
Charges au titre des avantages du personnel ¹	(2 173)	(1 837)
Frais relatifs aux employés à payer ²	(897)	(1 177)
Charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations ³	(3)	(11)
Avantages incitatifs à la location différés ⁴	68	62
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	133 123 \$	124 041 \$
Autres éléments affectant le financement		
Variation nette des charges payées d'avance et des stocks ⁵	(1 490)	(1 554)
Total des crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation	131 633 \$	122 487 \$

¹ Les avantages du personnel sont comptabilisés dans l'état du résultat global conformément aux IFRS. L'élément de rapprochement ci-dessus représente la différence entre les décaissements au titre des avantages du personnel et la charge comptable selon les IFRS.

² Les frais relatifs aux employés à payer sont des charges comptables qui se composent des sommes engagées au titre de la rémunération variable et des indemnités de vacances constituées au 30 juin 2015. Ces frais sont financés avec les crédits parlementaires à la fin de l'exercice, ce qui crée un élément de rapprochement.

³ Les charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations se composent d'éléments qui ont été financés grâce à des crédits parlementaires liés aux dépenses en immobilisations au cours des exercices antérieurs, mais qui ont été utilisés et passés en charges comme pièces de rechange au cours de l'exercice considéré, ce qui a créé un élément de rapprochement.

⁴ Les avantages incitatifs à la location différés constituent une charge comptable sans effet sur la trésorerie qui sert à comptabiliser les avantages découlant des contrats de location dont les modalités sont favorables, y compris les réductions significatives du loyer et l'utilisation gratuite de parties communes. Les frais de location sont financés avec les crédits au fur et à mesure des décaissements, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

⁵ Les charges payées d'avance et les stocks sont passés en charges au fur et à mesure qu'un avantage lié à l'actif est obtenu par l'ACSTA. Ils sont financés au moyen des crédits lors de leur achat, ce qui crée un élément de rapprochement.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés pour les immobilisations et les acquisitions d'immobilisations présentées selon les IFRS :

Rapprochement des acquisitions d'immobilisations et des crédits parlementaires utilisés pour les immobilisations (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin	
	2015 (non audités)	2014 (non audités)
Matériel lié aux systèmes de détection d'explosifs	10 659 \$	8 745 \$
Matériel non lié aux systèmes de détection d'explosifs	253	35
Total des acquisitions d'immobilisations	10 912 \$	8 780 \$
Produits de la sortie d'immobilisations	-	(21)
Total des crédits parlementaires utilisés pour les immobilisations	10 912 \$	8 759 \$

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés et pour les périodes closes à ces dates.



Angus Watt
Président et chef de la direction
Ottawa, Canada

26 août 2015



Andie Andreou, CPA, CA
Vice-présidente et chef des services
financiers
Ottawa, Canada

26 août 2015

États financiers intermédiaires résumés

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014

(non audités)

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé de la situation financière
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2015	31 mars 2015
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie	18 943 \$	7 981 \$
Clients et autres débiteurs (note 3)	63 219	94 297
Stocks (note 4)	16 858	17 980
Charges payées d'avance	2 497	2 865
	101 517	123 123
Actifs non courants		
Avantages du personnel (note 9)	18 978	12 155
Immobilisations corporelles (note 5)	309 642	311 784
Immobilisations incorporelles (note 6)	2 352	2 784
	330 972	326 723
	432 489 \$	449 846 \$
Passif et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	81 236 \$	100 443 \$
Provisions (note 7)	335	335
Financement public différé lié aux charges d'exploitation (note 8)	19 355	20 845
	100 926	121 623
Passifs non courants		
Avantages incitatifs à la location différés	730	798
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	311 994	314 568
Avantages du personnel (note 9)	20 089	21 745
	332 813	337 111
Capitaux propres		
Déficit accumulé	(1 250)	(8 888)
	432 489 \$	449 846 \$

Accords contractuels (note 13) et passifs éventuels (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé du résultat global
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2015	2014
Charges		
Contrôle préembarquement	82 271 \$	78 434 \$
Contrôle des bagages enregistrés	35 819	35 876
Contrôle des non-passagers	21 045	15 367
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	613	737
Services généraux	10 343	11 024
Total des charges (note 10)	150 091	141 438
Autres charges (produits)		
Perte de valeur d'immobilisations corporelles	231	-
Perte (gain) sur immobilisations corporelles	4	(17)
Charges financières	1	1
Total des autres charges (produits)	236	(16)
Performance financière avant les revenus et le financement public	150 327	141 422
Revenus		
Services de contrôle supplémentaires	459	-
Produits financiers	104	69
Gain de change	77	117
Revenus divers	76	-
Total des revenus	716	186
Financement public		
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	133 123	124 041
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	13 486	14 243
Total du financement public	146 609	138 284
Performance financière	(3 002) \$	(2 952) \$
Autres éléments du résultat global		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière		
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	10 640	-
Résultat global total	7 638 \$	(2 952) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos le 30 juin :

	Déficit accumulé
Solde au 31 mars 2015	(8 888) \$
Performance financière	(3 002)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 9)	10 640
Solde au 30 juin 2015	(1 250) \$
Solde au 31 mars 2014	(9 130) \$
Performance financière	(2 952)
Solde au 30 juin 2014	(12 082) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation		
Performance financière	(3 002) \$	(2 952) \$
Éléments sans effet de trésorerie		
Amortissement d'immobilisations corporelles (note 10)	12 804	13 348
Augmentation du passif net au titre des avantages du personnel (note 15)	2 161	1 837
Amortissement d'immobilisations incorporelles (note 10)	444	901
Perte de valeur d'immobilisations corporelles	231	-
Perte (gain) sur immobilisations corporelles	4	(17)
Autres transactions sans effet de trésorerie (note 15)	3	-
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	(13 486)	(14 243)
Diminution des avantages incitatifs à la location différés	(68)	(62)
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (note 15)	11 682	32 737
	10 773	31 549
Activités d'investissement		
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations	21 000	39 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 799)	(40 800)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(12)	(12)
	189	(1 812)
Augmentation de la trésorerie	10 962	29 737
Trésorerie à l'ouverture de la période	7 981	6 191
Trésorerie à la clôture de la période	18 943 \$	35 928 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

1. Renseignements sur l'organisation

L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et est un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. L'ACSTA est chargée d'assurer la sûreté d'aspects précis du système de transport aérien, du contrôle des passagers et des bagages au contrôle des employés des aéroports.

L'ACSTA est financée par des crédits parlementaires et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. Avec le soutien de Transports Canada, l'ACSTA a également conclu une entente avec l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto concernant la mise à l'essai de l'achat de services de contrôle supplémentaires, laquelle est entrée en vigueur le 5 octobre 2014. L'essai se poursuivra jusqu'au 31 mars 2016.

Le Conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires résumés le 26 août 2015.

2. Résumé des principales méthodes comptables

(a) Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34).

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la plupart des sociétés d'État mères préparent et publient des rapports financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers intermédiaires résumés n'ont pas été audités ni examinés par l'auditeur externe de l'ACSTA.

Suivant l'IAS 34, les présents états financiers intermédiaires sont présentés de façon synthétisée et, par conséquent, ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires résumés ont pour but de fournir une mise à jour sur la dernière série complète d'états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2015. Par conséquent, ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2015 et le compte rendu de la direction qui fait partie du rapport financier trimestriel pour le trimestre clos le 30 juin 2015.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont décrites à la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2015, sauf pour l'adoption de normes nouvelles et modifiées à compter du 1^{er} avril 2015, qui est décrite à la note 2(b) ci-après, et la politique sur les revenus liés aux services de contrôle supplémentaires, qui est décrite à la note 1 ci-dessus.

Revenus

Les revenus des services de contrôle supplémentaires sont comptabilisés en performance financière lorsque les services de contrôle sont fournis, que l'ACSTA n'a plus d'obligations découlant de ces services, et que le montant des revenus peut être évalué avec fiabilité et qu'il est probable que des avantages économiques futurs iront à l'ACSTA. Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

(b) Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées

L'ACSTA a adopté les modifications et améliorations annuelles publiées par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) décrites ci-après à compter du 1^{er} avril 2015. L'adoption des modifications et des améliorations annuelles n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2015.

(i) Régimes à prestations définies : Cotisations des membres du personnel (modifications d'IAS 19)

L'IAS 19 a été modifiée en novembre 2013 afin d'apporter des précisions quant à la manière dont les cotisations versées par les employés liées aux services rendus devraient être rattachées aux périodes de service. Ces modifications doivent être appliquées rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

(ii) Améliorations annuelles des IFRS : cycle 2010-2012 et cycle 2011-2013

Les améliorations annuelles apportées aux IFRS pour les cycles 2010-2012 et 2011-2013 ont été publiées en décembre 2013. Ces améliorations comprennent la modification de plusieurs IFRS et doivent être appliquées rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

3. Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

	30 juin 2015	31 mars 2015
Crédits parlementaires	57 179 \$	77 634 \$
TPS et TVH à recouvrer	5 237	14 438
TVP à recouvrer	744	1 922
Autres	59	303
	63 219 \$	94 297 \$

4. Stocks

Les stocks sont composés des éléments suivants :

	30 juin 2015	31 mars 2015
Pièces de rechange	15 928 \$	16 407 \$
CIZR	677	855
Uniformes	253	718
	16 858 \$	17 980 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisa- tion de la CIZR	Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût									
Solde au									
31 mars 2015	124 747 \$	656 986 \$	9 548 \$	4 387 \$	25 811 \$	95 \$	10 221 \$	112 217 \$	944 012 \$
Entrées	-	579	-	(2)	(1)	-	-	10 324	10 900
Sorties	(793)	(14 779)	(58)	-	-	-	-	-	(15 630)
Radiations	-	(2 222)	-	(16)	(84)	-	-	-	(2 322)
Perte de valeur	(159)	(93)	-	-	(505)	-	-	-	(757)
Reclassements	(4 177)	54 640	5 410	-	307	-	-	(56 180)	-
Solde au									
30 juin 2015	119 618 \$	695 111 \$	14 900 \$	4 369 \$	25 528 \$	95 \$	10 221 \$	66 361 \$	936 203 \$
Amortissement cumulé									
Solde au									
31 mars 2015	70 966 \$	523 774 \$	3 659 \$	3 582 \$	21 150 \$	95 \$	9 002 \$	- \$	632 228 \$
Amortissement	2 238	9 400	509	124	419	-	114	-	12 804
Sorties	(793)	(14 775)	(58)	-	-	-	-	-	(15 626)
Radiations	-	(2 219)	-	(16)	(84)	-	-	-	(2 319)
Perte de valeur	(99)	(43)	-	-	(384)	-	-	-	(526)
Reclassements	(2 831)	-	2 831	-	-	-	-	-	-
Solde au									
30 juin 2015	69 481 \$	516 137 \$	6 941 \$	3 690 \$	21 101 \$	95 \$	9 116 \$	- \$	626 561 \$
Valeurs comptables									
Au 31 mars 2015	53,781 \$	133,212 \$	5,889 \$	805 \$	4,661 \$	- \$	1,219 \$	112,217 \$	311 784 \$
Au 30 juin 2015	50,137 \$	178,974 \$	7,959 \$	679 \$	4,427 \$	- \$	1,105 \$	66,361 \$	309,642 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

6. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Logiciels acquis à l'extérieur	Logiciels développés en interne	En développement	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2015	3 807 \$	18 840 \$	- \$	22 647 \$
Entrées	-	-	12	12
Radiations	(137)	-	-	(137)
Solde au 30 juin 2015	3 670 \$	18 840 \$	12 \$	22 522 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 31 mars 2015	3 000 \$	16 863 \$	- \$	19 863 \$
Amortissement	124	320	-	444
Radiations	(137)	-	-	(137)
Solde au 30 juin 2015	2 987 \$	17 183 \$	- \$	20 170 \$
Valeurs comptables				
Au 31 mars 2015	807 \$	1 977 \$	- \$	2 784 \$
Au 30 juin 2015	683 \$	1 657 \$	12 \$	2 352 \$

7. Provisions

La direction comptabilise des provisions pour des litiges l'opposant à des tiers demandant le paiement de contreparties monétaires. Les provisions comptabilisées au 30 juin 2015 d'un montant de 335 \$ (335 \$ au 31 mars 2015), ont été établies par la direction compte tenu d'évaluations juridiques, des renseignements disponibles et d'autres recours. Les montants ont été classés comme courants et les flux de trésorerie futurs prévus n'ont pas été actualisés puisque la période des sorties de trésorerie associée aux litiges n'a pas pu être raisonnablement déterminée.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

8. Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

	30 juin 2015	31 mars 2015
Financement public différé lié aux charges d'exploitation		
Solde à l'ouverture de la période	20 845 \$	19 953 \$
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	131 633	543 834
Crédits parlementaires comptabilisés en tant que financement public lié aux charges d'exploitation	(133 123)	(542 942)
Solde à la clôture de la période	19 355 \$	20 845 \$
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations		
Solde à l'ouverture de la période	314 568 \$	292 797 \$
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	10 912	76 800
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	(13 486)	(55 029)
Solde à la clôture de la période	311 994 \$	314 568 \$
Total du financement public différé à la clôture de la période	331 349 \$	335 413 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

9. Avantages du personnel

(a) Passif net au titre des avantages du personnel

Le rapprochement entre l'excédent ou le déficit au titre des régimes à prestations définies et le passif net au titre des avantages du personnel présenté dans l'état de la situation financière se présente comme suit :

	30 juin 2015	31 mars 2015
Actif au titre des avantages du personnel		
Régime de retraite enregistré (RRE)	17 168 \$	10 585 \$
Régime de retraite supplémentaire (RRS)	1 810	1 570
	<u>18 978</u>	<u>12 155</u>
Passif au titre des avantages du personnel		
Autre régime à prestations définies (ARPD)	(20 089)	(21 745)
	<u>(20 089)</u>	<u>(21 745)</u>
Avantages du personnel — passif net	<u>(1 111) \$</u>	<u>(9 590) \$</u>

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

(b) Coûts des avantages du personnel

Les coûts des avantages du personnel pour les trimestres clos le 30 juin se présentent comme suit :

	RRE		RRS		ARPD	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Coûts des prestations définies comptabilisés dans la performance financière						
Coût des services rendus au cours de la période	2 657 \$	2 079 \$	38 \$	49 \$	461 \$	351 \$
Frais administratifs	77	78	4	5	-	-
Intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies	(40)	(34)	(15)	(16)	235	207
Coût des prestations définies	2 694 \$	2 123 \$	27 \$	38 \$	696 \$	558 \$

Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts	(6 888) \$	- \$	(118) \$	- \$	- \$	- \$
Gains actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	14 955	-	385	-	2 306	-
Réévaluation des régimes à prestations définies	8 067 \$	- \$	267 \$	- \$	2 306 \$	- \$

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, l'ACSTA a comptabilisé une charge de 19 \$ (14 \$ en 2014) relativement au volet cotisations déterminées du RRE.

(c) Principales hypothèses actuarielles

Pour le trimestre clos le 30 juin, 2015, l'ACSTA a comptabilisé un gain sur réévaluation totalisant 10 640 \$ en raison de la réévaluation du passif au titre des prestations définies pour le trimestre à la suite d'une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation (soit de 4,00 % au 31 mars 2015 à 4,50 % au 30 juin 2015). Cette augmentation a été compensée par une baisse du rendement des actifs des régimes pour le trimestre, soit un rendement négatif de 3,30 % comparativement au taux de 1,00 % qu'utilisait l'ACSTA dans ses hypothèses.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

(d) Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur versées aux régimes à prestations définies pour les trimestres clos le 30 juin se présentent comme suit :

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2015	2014
Cotisations		
RRE	1,210 \$	838 \$
ARPD	46	44
	<u>1,256 \$</u>	<u>882 \$</u>

Le total estimatif des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 s'établit à 3 653 \$.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

10. Charges

L'état du résultat global présente les charges d'exploitation par activité de programme. Le tableau ci-après présente les charges d'exploitation pour les trimestres clos le 30 juin selon leur nature :

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2015	2014
Services de contrôle et autres coûts connexes		
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	105 332 \$	94 033 \$
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	1 077	1 317
Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables	220	529
	106 629	95 879
Exploitation et entretien du matériel		
Entretien du matériel et pièces de rechange	10 278	10 631
CIZR	178	131
Formation et certification	103	823
	10 559	11 585
Soutien des programmes et services généraux		
Frais relatifs aux employés	15 073	15 347
Contrats de location simple	1 586	1 301
Services professionnels et autres coûts liés aux affaires	987	1 050
Autres frais administratifs	946	846
Frais de bureau et frais informatiques	915	1 022
Communications et sensibilisation du public	148	159
	19 655	19 725
Amortissement		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 804	13 348
Amortissement des immobilisations incorporelles	444	901
	13 248	14 249
	150 091 \$	141 438 \$

Les autres coûts liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, et les divers droits d'adhésion et frais d'association. Les autres frais administratifs englobent les coûts d'assurance, de réseau et de téléphonie et l'entretien des installations.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

11. Financement public

Puisque le *Résumé du plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020* de l'ACSTA n'a pas encore été déposé devant le Parlement, il n'est pas encore possible de publier le montant total des crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours. Par conséquent, le rapprochement entre les crédits parlementaires approuvés et les crédits parlementaires utilisés n'est pas fourni.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges d'exploitation et du montant des crédits utilisés pour les trimestres clos le 30 juin :

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2015	2014
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	193 727 \$	181 603 \$
Montants reçus et à recevoir liés aux périodes précédentes	(59 834)	(55 438)
Montants à être différés aux périodes futures	(2 260)	(3 678)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	131 633 \$	122 487 \$

Les crédits parlementaires différés aux périodes futures découlent du fait que les prévisions de dépenses étaient supérieures aux dépenses d'exploitation réelles. On prévoit que ces montants seront utilisés et comptabilisés en performance financière au cours du prochain trimestre.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des immobilisations et du montant des crédits utilisés pour les trimestres clos le 30 juin :

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2015	2014
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	44 692 \$	62 935 \$
Montants reçus et à recevoir liés aux périodes précédentes	(17 800)	(41 239)
Montants à être différés aux périodes futures	(15 980)	(12 937)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des immobilisations	10 912 \$	8 759 \$

Les crédits parlementaires à être différés aux périodes futures découlent du fait que les prévisions de dépenses étaient supérieures aux dépenses en immobilisations réelles. On prévoit que ces montants seront utilisés et comptabilisés au cours du prochain trimestre.

12. Instruments financiers

Dans le cours de ses activités, l'ACSTA conclut des transactions qui l'exposent à des risques financiers tels que le risque de marché et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le principal risque de marché auquel l'ACSTA est exposée est le risque de change, c'est-à-dire le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du taux de change. L'ACSTA est exposée au risque de change associé aux comptes fournisseurs et autres crédetes libellés dans une monnaie autre que sa devise fonctionnelle, soit le dollar canadien.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau ci-après présente l'exposition globale aux fluctuations du taux de change pour les montants relatifs aux fournisseurs et autres créditeurs, libellés en dollars américains (\$ US) et l'équivalent en dollars canadiens (\$ CA), qui ont été comptabilisés au 30 juin et au 31 mars 2015.

	\$ US	\$ CA
Fournisseurs et autres créditeurs		
30 juin 2015	645 \$	806 \$
31 mars 2015	3 471 \$	4 396 \$

En supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, une dépréciation ou une appréciation de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien entraînerait une augmentation ou une diminution de la performance financière de l'exercice de 40 \$ (220 \$ le 31 mars 2015).

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. Le risque de liquidité est faible, car l'ACSTA ne possède pas d'instruments de créance à régler et reçoit régulièrement du financement du gouvernement du Canada. L'ACSTA gère son risque de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'investissement anticipées. De plus, le Conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de l'ACSTA.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

Les fournisseurs et autres crédateurs, ainsi que les provisions, représentent l'exposition maximale au risque de liquidité de l'ACSTA. Le tableau suivant résume les échéances contractuelles de ces passifs financiers :

	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	Total
30 juin 2015	58 062 \$	23 509 \$	81 571 \$
31 mars 2015	84 179 \$	16 599 \$	100 778 \$

La stratégie mise en œuvre par l'ACSTA pour gérer son risque de liquidité est la même que celle appliquée au 31 mars 2015.

13. Accords contractuels

a) Accords contractuels non liés aux contrats de location simple

Dans le cours normal des affaires, l'ACSTA conclut des accords contractuels pour l'acquisition de biens et services. Ces accords contractuels doivent respecter les crédits autorisés et sont assortis de droits de résiliation qui permettent à l'ACSTA de résilier, à sa discrétion, les contrats sans pénalité. Les accords les plus significatifs sont les contrats signés avec les fournisseurs de services de contrôle pour la fourniture de services de contrôle ainsi qu'avec les fournisseurs de matériel de contrôle et d'entretien de ce matériel.

Le tableau ci-après présente les soldes sans les taxes applicables de ces accords contractuels :

	30 juin 2015	31 mars 2015
Exploitation	1 016 786 \$	1 134 698 \$
Immobilisations	182 234	194 202
Total	1 199 020 \$	1 328 900 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

b) Contrats de location simple

L'ACSTA a conclu des contrats de location simple non résiliables pour du matériel et des locaux à bureau. Les paiements minimaux à effectuer au titre de ces contrats de location sans les taxes applicables sont les suivants :

	30 juin 2015	31 mars 2015
1 an au plus	7 480 \$	7 310 \$
Plus de 1 an mais 5 ans au plus	23 047	23 561
Plus de 5 ans	11 229	12 403

Le contrat de location simple non résiliable le plus important de l'ACSTA est pour les locaux à bureau à l'administration centrale. Le contrat expire le 30 novembre 2017. L'option de renouvellement pour cinq années supplémentaires a été exercée. Les conditions de renouvellement prévoient des avantages incitatifs à la location qui ne faisaient pas partie de l'entente originale et une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans, selon les mêmes conditions. À l'expiration de la période de prolongation, il n'y aura aucun droit de prolongation et le loyer futur sera établi en fonction des conditions du marché à cette date.

14. Transactions entre parties liées

L'ACSTA a conclu les transactions suivantes avec des parties liées au cours du trimestre clos le 30 juin 2015.

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et autres sociétés d'État

L'ACSTA appartient à part entière au gouvernement du Canada, et est liée par propriété commune aux autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'ACSTA conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités et conformément aux pouvoirs que lui confère la *Loi sur l'ACSTA*. Ces transactions entre parties liées sont conclues aux mêmes conditions que celles qui s'appliquent à l'ensemble des particuliers et des sociétés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

Les produits provenant des transactions avec ces parties liées pour le trimestre clos le 30 juin 2015, ont totalisé 146 609 \$ (138 284 \$ en 2014), ce qui représente les crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation et l'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations. Les charges se rapportant à ces parties liées pour le trimestre clos le 30 juin 2015 ont totalisé 3 194 \$ (2 716 \$ en 2014), ce qui comprend 2 678 \$ (2 425 \$ en 2014) en taxes non recouvrables payées aux fiduciaires de l'Agence du revenu du Canada.

Au 30 juin 2015, les montants à recevoir de parties liées s'établissaient à 62 416 \$ (92 072 \$ au 31 mars 2015). Ils comprenaient des créances de 5 237 \$ (14 438 \$ au 31 mars 2015) de l'Agence du revenu du Canada au titre de taxes recouvrables payées sur les charges et des créances de 57 179 \$ (77 634 \$ au 31 mars 2015) du gouvernement du Canada au titre des crédits parlementaires utilisés au cours des trois mois qui n'avaient pas été reçus à la fin du trimestre. Au 30 juin 2015, les montants à payer à des parties liées s'établissaient à 723 \$ (671 \$ au 31 mars 2015).

b) Transactions avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA

Les transactions avec le RRE, le RRS et l'ARPD sont conclues dans le cours normal des activités de l'ACSTA. Les transactions effectuées avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA correspondent au versement des cotisations établies par évaluations actuarielles, telles qu'elles sont présentées à la note 9. Il n'y a eu aucune autre transaction au cours de l'exercice.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

15. Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les trimestres clos le 30 juin :

	Trimestres clos les 30 juin	
	2015	2014
Diminution des clients et autres débiteurs	20 990 \$	42 440 \$
Diminution des stocks	1 122	1 349
Diminution des charges payées d'avance	368	216
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	(9 308)	(9 714)
Diminution du financement public différé lié aux charges d'exploitation	(1 490)	(1 554)
	11 682 \$	32 737 \$

Les produits d'intérêts reçus et comptabilisés pour le trimestre clos le 30 juin 2015 se chiffrent à 104 \$ (117 \$ en 2014).

Les charges d'intérêts payées et comptabilisées pour le trimestre clos le 30 juin 2015 se chiffrent à 1 \$ (1 \$ en 2014).

La variation des clients et autres débiteurs exclut un montant de 10 088 \$ (30 241 \$ en 2014) pour le financement public lié aux dépenses en immobilisations, puisque ce montant est en lien avec les activités d'investissement.

La variation des fournisseurs et autres créditeurs exclut un montant de 9 899 \$ (32 053 \$ en 2014) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, puisque ce montant est en lien avec les activités d'investissement.

La variation du passif net au titre des avantages du personnel exclut un montant de \$10 640 \$ (0 \$ en 2014) relativement à la réévaluation des régimes à prestations définies présentée dans les autres éléments du résultat global, car le montant est lié à une réévaluation sans effet sur la trésorerie.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2015, l'ACSTA n'a pas reçu de produits non monétaires (21 \$ en 2014) liés à la sortie d'immobilisations corporelles, sous forme de notes de crédit d'un fournisseur.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2015, les virements de pièces de rechange des immobilisations corporelles aux stocks ont totalisé 3 \$ (11 \$ en 2014).

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

16. Passifs éventuels

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2015, il n'y a eu aucun changement significatif quant à l'action en justice impliquant l'ACSTA. Se reporter à la note 18(a) des états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2015 pour une description de ce litige.